Programme de formation

Accompagner le développement du jeune enfant - Bloc 1 CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)

Préparation au Bloc 1 du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)
RNCP 38565 – Accompagner le développement du jeune enfant
La formation prépare exclusivement au Bloc 1 du CAP AEPE.
La validation officielle du bloc s'effectue par le passage de l'épreuve EP1 en candidat individuel auprès de l'Éducation nationale.

1 500,00 € Net de taxe

53 heures

Cette formation se déroule en format hybride : une partie en e-learning asynchrone pour l'acquisition des connaissances théoriques, complétée par des sessions de pratique et de supervision en présentiel ou classe virtuelle en fonction du planning.

Attestation officielle liée à la formation préparatoire :
Une Attestation de formation préparatoire au Bloc 1 du CAP AEPE – Accompagner le développement du jeune enfant est remise en fin de parcours.
La validation du Bloc 1 relève exclusivement de l'examen en candidat individuel auprès de l'Éducation Nationale.

Objectifs

RNCP38565

Cette formation prépare à " Accompagner le développement du jeune enfant, dans le cadre d'un passage en candidat individuel." (Validation du Bloc 1 du CAP AEPE (RNCP38565))

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
Adopter une posture professionnelle adaptée
Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

Public concerné et prérequis

Aucun diplôme requis
Bonne compréhension du français écrit
Disposer d'un ordinateur, tablette ou smartphone + connexion Internet stable

Moyens pédagogiques et matériels

Formation en ligne accessible 24h/24 pendant 12 mois, comprenant :
Modules interactifs et vidéos pédagogiques
Fiches et supports téléchargeables
Quiz de validation à chaque étape
Plateforme sécurisée avec suivi individualisé de la progression

En complément du e-learning, la formation inclut 40 heures de pratique et de supervision, permettant la consolidation des compétences du Bloc 1.

Modalités d'évaluation des acquis

Tests de positionnement en début de parcours
Quiz à la fin de chaque module
Évaluation finale en ligne
Auto-évaluation des compétences
Exercices pratiques via les supports pédagogiques

Type d'Intervenant

Professionnel du secteur

Effectif maximal

Illimité

Délais d'accès à la formation

Nombre de places : 12 places

Accessibilité personne en situation de handicap ou en cas de difficultés d'apprentissage

Formation proposée en E-Learning
Asynchrone et classe virtuelle synchrone

Matériel à prévoir

Pour suivre cette formation en modalité hybride (e-learning + présentiel), l'apprenant doit disposer :
Pour la partie e-learning et les échanges en visio :d'un ordinateur équipé d'une webcam

Taux de satisfaction
Nouveauté 2025

Taux de réussite
Nouveauté 2025

A l'issue de la formation

et d'un micro pour les sessions en direct,
d'une connexion Internet stable,
d'un casque ou d'écouteurs (recommandé),
d'un espace calme et confidentiel pour les visioconférences.
Pour la partie présentielle (pratique et supervision – 40 h) :Dans le cadre de la formation en présentiel, l'apprenant s'engage à :
se présenter sur le lieu de formation aux dates et horaires communiqués par l'organisme de formation,
adopter une tenue professionnelle adaptée aux activités de la petite enfance (tenue confortable, chaussures fermées, respect des normes d'hygiène),
respecter les règles d'hygiène, de prévention et de sécurité applicables aux environnements d'accueil du jeune enfant,
apporter, le cas échéant, le matériel pédagogique de base demandé par l'organisme de formation,
participer activement aux ateliers pratiques, aux mises en situation professionnelles et aux temps de supervision pédagogique.

Programme de formation

Cette formation vise à préparer les apprenants à la réussite du Bloc 1 du CAP AEPE, en leur permettant d'acquérir les compétences professionnelles exigées par le référentiel, afin d'accompagner le développement global du jeune enfant dans le respect de ses besoins, de sa singularité et du cadre professionnel.

La formation intègre une plus-value pédagogique spécifique en relaxation ludique, utilisée comme outil d'éveil, d'apaisement et de sécurisation émotionnelle, venant renforcer la mise en œuvre des activités d'éveil et la posture professionnelle, sans visée thérapeutique.

Inscription à l'examen du CAP AEPE :
- Le passage du diplôme s'effectue en tant que candidat individuel, selon les modalités définies par les services académiques.
- Les inscriptions aux épreuves sont généralement ouvertes entre les mois d'octobre et novembre précédant la session d'examen, directement sur le site de l'académie de rattachement du candidat.
- Il appartient à chaque participant :
• de se tenir informé du calendrier de son académie,
• de s'inscrire en ligne dans les délais impartis,
• et de fournir les pièces demandées selon sa situation (identité, justificatifs, dispenses éventuelles…).

L'inscription aux épreuves officielles du CAP AEPE (RNCP38565) relève de la responsabilité du candidat, en lien avec le calendrier de son académie. Notre organisme accompagne la préparation pédagogique, mais ne se substitue pas aux démarches administratives personnelles.

Préparation à la certification officielle (RNCP38565) :
• Cette formation prépare au passage du Bloc B1 du CAP AEPE, référencé RNCP38565
• Le candidat doit s'inscrire en tant que candidat individuel auprès de son académie (généralement entre octobre et novembre)
• L'inscription à l'examen est personnelle et n'est pas incluse dans la formation

Reconnaissance interne des compétences acquises :
En complément, le centre délivre des certificats internes attestant de la maîtrise progressive des compétences étudiées au cours de la formation.
Chaque compétence pratique validé donne lieu à une attestation interne spécifique, permettant de valoriser les compétences développées au sein de l'école.
Un certificat interne , intitulé
«Relaxation ludique adapté à l'éveil du jeune enfant »,
est remis à l'apprenant en fin de parcours afin de reconnaître l'ensemble des compétences techniques acquises au sein du centre et de soutenir son employabilité.

Information importante :
Cette formation est spécifiquement conçue pour préparer les apprenants au Bloc 1 du CAP AEPE.
Dans une logique d'enrichissement pédagogique, les apprenants bénéficient à titre complémentaire et gracieux d'un accès à l'ensemble des contenus e-learning des Blocs 1, 2 et 3 du CAP AEPE.
Seul le Bloc 1 fait l'objet d'un accompagnement pédagogique, d'un suivi, d'évaluations et d'une préparation à l'examen.
L'accès aux Blocs 2 et 3 est proposé en autonomie, sans accompagnement, sans suivi pédagogique, sans évaluation et sans engagement de préparation à l'examen, et ne constitue pas un objectif de la formation.

Débouchés et + métier

Cette formation vise à préparer les apprenants à la réussite du Bloc 1 du CAP AEPE, en leur permettant d'acquérir les compétences professionnelles exigées par le référentiel, afin d'accompagner le développement global du jeune enfant dans le respect de ses besoins, de sa singularité et du cadre professionnel.
Renforcement des compétences dans une activité déjà existante
Certification partielle dans le cadre d'un parcours CAP complet

Programme

Contenu de la formation : Bloc 1 Accompagner le développement du jeune enfant - CAP AEPE
Eveil de l'enfant
Biologie
Sciences Médico-Sociales
Prévention et Sécurité
Les soins de Nursing
Entretien des produits et espaces de soins
Plus-value intégrée à l'éveil de l'enfant : relaxation ludique
Utilisation d'activités de relaxation ludique comme support d'éveil
Favoriser l'apaisement, la sécurité affective et la régulation émotionnelle
Jeux corporels, sensoriels et respiratoires adaptés à l'enfant
Respect du cadre éducatif et professionnel (sans acte thérapeutique)